

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 31 MARS 2023



N°^b19/2023

Le 31 mars deux mil vingt-trois à 19 Heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 24 mars 2023.

PRESENTS : Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoin, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoints ;
Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, MM. Hamot, Aubry, Mme Delormel, M. Berthelot, Mme Konan, M. Rousseau, Mme Barre, M. Matron, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Desmedt par M. Desmedt, M. Rauzier par M. Convers, Mme Fernandes par Mme Brunet, M. Moonen par M. Dubouil, M. Kwak par Mme Barre, Mme Coulon par Mme Dollez, Mme Vigne par Mme Bonnet.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Flagothier, M. Lenoble.

Secrétaire de séance : Colette DOLLEZ.

Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 24
Votes Pour : 24
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Compte administratif 2022.

Sous la présidence de Madame Martine BOURGOIN, doyenne de l'assemblée,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ADOpte le compte administratif 2022 de la ville de St Just-en-Chaussée et approuve les résultats, conformes aux résultats fournis par le receveur municipal qui font apparaître :

- En fonctionnement : un excédent de **3 881 687.93 €**
- En investissement : un déficit de **591 806.71 €**
- En restes à réaliser dépenses : **104 000.00 €**
- En restes à réaliser recettes : **334 860.00 €**

L'excédent de fonctionnement sera donc reporté au budget prévisionnel 2023 pour un montant de **3 520 741.22 €** soit une affectation de résultat de **360 946.71 €**.

Pour copie conforme.



Colette DOLLEZ
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Dollez', written in a cursive style.

Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental